

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de METAVISIO

Dammarie-les-Lys, le 20 décembre 2024 – METAVISIO (THOMSON), acteur européen reconnu dans la conception de solutions technologiques, annonce le compte-rendu de son assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de METAVISIO s'est déroulée le jeudi 19 décembre 2024, sous la présidence de M. Stephan Français. Trente-huit actionnaires étaient présents ou avaient voté par correspondance.

A l'exception de la quatrième résolution qui avait été retirée de l'ordre du jour par décision du conseil d'administration de METAVISIO, l'assemblée générale a adopté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

Le résultat des votes pour chaque résolution sera mis en ligne, dans les délais prévus par la loi, sur le site internet de METAVISIO (www.metavisio.eu) dans l'Espace Investisseurs, rubrique Assemblées générales.

A la suite de la démission de M. Marc Deschamps et de la nomination de M. Alexander Rees-Evans, le conseil d'administration de METAVISIO est désormais composé des quatre membres suivants :

- M. Stephan Français, Président-directeur général,
- M. Pierre Krasnovsky,
- M. Mengqiu Zhu,
- M. Alexander Rees-Evans.

M. Stéphane Français déclare : *« Je remercie les actionnaires pour la confiance une nouvelle fois accordée, qui s'est matérialisée par l'approbation de toutes les résolutions soumises au vote. Concernant la 5^{ème} résolution d'autorisation d'émission d'ORA, je tiens à préciser, comme je l'ai fait au cours de l'assemblée, que cette autorisation n'a pas, et n'a jamais eu, pour objectif d'émettre 7 000 ORA en plus des 10 000 ORA prévues dans le contrat de financement conclu le 29 octobre 2024. Elle n'a pour autre intérêt que de permettre à la société de pouvoir émettre, si elle en a besoin, l'intégralité des 10 000 ORA prévues dans le contrat sans avoir à convoquer à nouveau une assemblée générale en cas d'atteinte du plafond de la délégation de compétences donnée par la 19^{ème} résolution de l'assemblée générale du 16 mai 2024 dernier. »*

METAVISIO

THOMSON
Computing



COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 2/2

A propos de METAVISIO – THOMSON Computing

METAVISIO – THOMSON Computing (FR00140066X4 ; code mnémorique : ALTHO), est une entreprise française spécialisée dans la recherche, conception, et la commercialisation d'ordinateurs portables sous la marque THOMSON Computing. Créée en 2013, METAVISIO – THOMSON Computing propose une gamme de produits dotés « des dernières technologies au meilleur prix. »

METAVISIO est éligible au PEA-PME et dispose de la qualification Entreprise innovante (FCPI). Plus d'informations sur : www.metavisio.eu

Contact presse et investisseurs

Gabriel Rafaty metavisio@aimpact.net

AIMPACT